

L'Agenda 21 scolaire

Projet initié par Coren bénéficiant du soutien du Ministre wallon de l'Environnement et du Service Public de Programmation du Développement Durable



Service public fédéral de programmation
Développement durable



RÉGION WALLONNE

Avec la collaboration de la Communauté française, de la DGRNE et du Mouvement wallon de la Qualité



La campagne « Agenda 21 scolaire » Un projet d'école

Promouvoir le DD dans les établissements scolaires par un système de gestion allégé :

- Travailler pour la qualité de l'environnement le bien-être des élèves
- Mise en place d'une démarche participative au sein de l'école
- Initier des activités d'éducation au Développement Durable

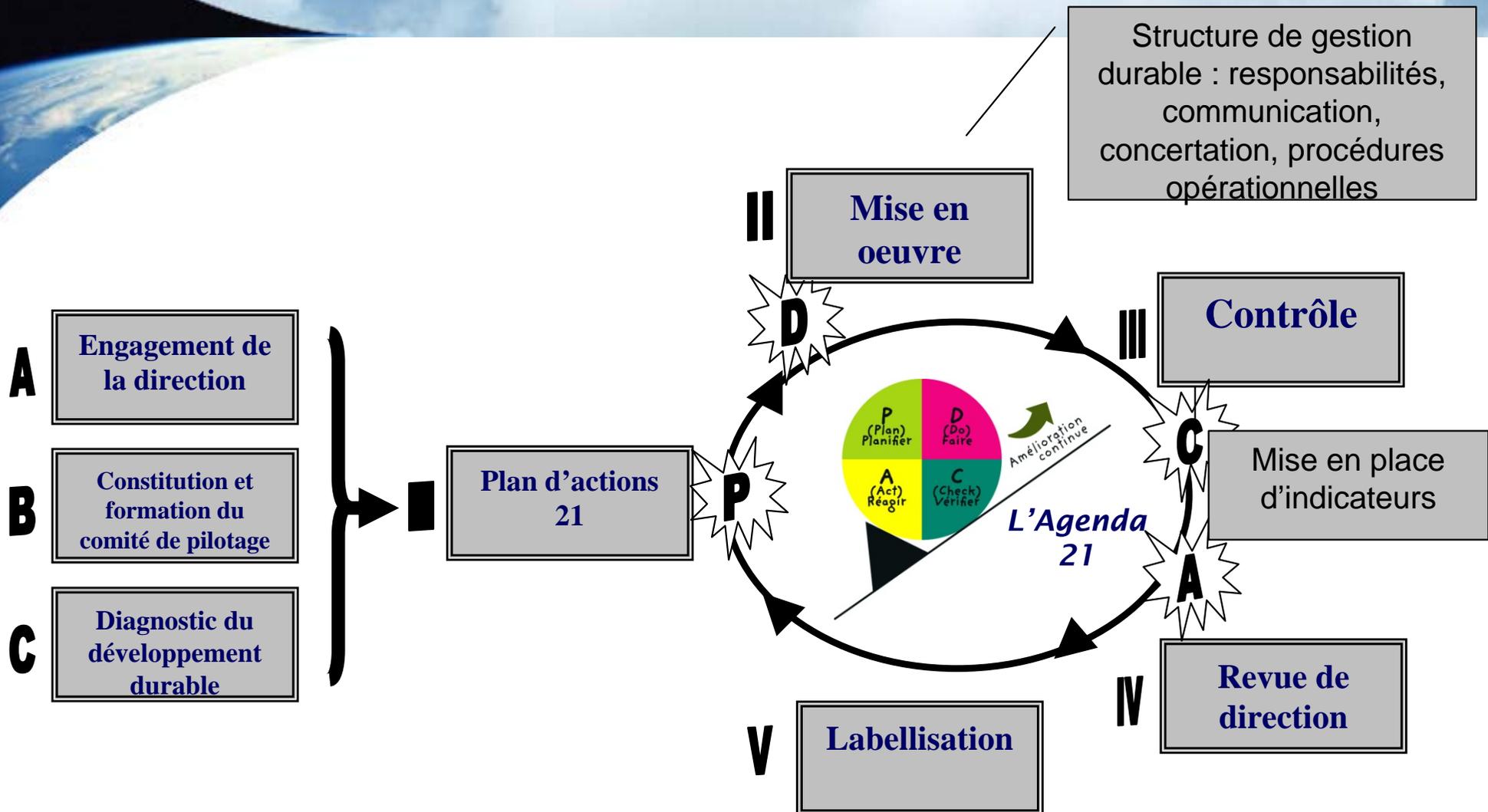
Mettre en place une méthodologie propre à chaque école

Apporter une cohérence globale

Les axes d'engagements et thématiques



Les étapes de la mise en place



Le forum des écoles en Développement Durable



C'est un moment de reconnaissance du travail investi, de valorisation et de visibilité des projets mais aussi d'échange et de convivialité

Remise des labels et des prix spéciaux



Coordination
Environnement

COREN asbl - Rue van Elewijck, 35 - B-1050 Bruxelles –
Tel & Fax: 02 640 53 23 - info@coren.be

Forces de la démarche

- Démarche structurante permettant d'entretenir la mobilisation
- Systématise les actions, optimalise la gestion
- Met à profit les acquis : gain de temps
- Cohérence entre discours et pratiques, entre les projets
- Amélioration de la communication
- Permet l'implication des profs et élèves via des groupes de travail, des audits participatifs
- Suivi des performances et des actions mises en place
- Démarche progressive adaptée à chaque école
- Soutien extérieur qui permet de respecter les échéances
- Réseau d'écoles initiant des démarches de DD
- Reconnaissance de la démarche via la labellisation
- Gratuité

Limites de la démarche

- Peu de retour par rapport à l'intégration du DD dans les cours
- Rigidité de la structure scolaire freinant l'interdisciplinarité et la pédagogie par projet
- Ecoles du réseau officiel : peu de prise sur les aspects relatifs à la gestion des bâtiments et à la gestion des achats
- Mobilisation importante de ressources humaines pour mettre en place la démarche
- Pas d'exigences par rapport au respect de la réglementation environnementale
- Outils non aboutis pour les sections techniques et professionnelles
- Coût de la mise en place d'actions

Critères de réussite

- Motivation et mobilisation de la direction
- Disposer d'heures de coordination
- Reconnaissance et valorisation du travail des profs et des élèves
- Réalisation d'actions sur le court terme pour entretenir la motivation – obtenir des résultats
- Visibilité des actions de l'école
- Mener le projet de manière progressive
- Mobiliser et impliquer un maximum de personnes



Merci de votre attention

Pour tout renseignement
Natacha Thevenod, Isabelle Convié
Responsables de projets
E-mail : info@coren.be
Tél/fax : 02/6405323



Coordination
Environnement

COREN asbl - Rue van Elewijck, 35 - B-1050 Bruxelles –
Tel & Fax: 02 640 53 23 - info@coren.be